



La « Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal » (DyTAES) est un réseau sans reconnaissance légale, mais structuré, qui regroupe des organisations faitières de producteurs, de consommateurs, des ONG et des institutions de recherche sénégalaises et internationales, des réseaux d'organisations de la société civile sénégalaise et ouest africaine, un réseau d'élus locaux engagés dans la transition agroécologique. La DyTAES a pour objectif de promouvoir la transition agroécologique au Sénégal par le plaidoyer, la sensibilisation, le partage d'expérience et l'accompagnement des territoires en transition.

Organisations membres de la DyTAES : Bienvenue à

CAREM

cerai



qui nous ont rejoint



Sommaire

Axe 1 : Dialogue politique national sur la Transition Agroécologique

1.1. Consultation du Conseil Economique, Social et Environnemental3

Axes 2 et 3 : Accompagnement des territoires et sensibilisation

2.1. Caravane nationale sur l'agroécologie.....4

Axe 4 : Partage d'expériences et alliances

4.1. Foire Ouest Africaine sur les semences paysannes6

Axe 5 : Dialogue politique sous-régional et international

5.1. Participation au Forum Mondial de l'Eau.....7

Depuis 2019, la DyTAES impulse des initiatives pour une transition agroécologique au sein des territoires et appuie l'État du Sénégal dans sa mission d'élaboration de politiques publiques.

En 2020, lors des Journées de l'Agroécologie, la DyTAES a remis au Gouvernement du Sénégal un document de contribution aux politiques nationales pour une transition agro écologique issu des consultations citoyennes des acteurs des 6 zones agroécologiques menées en 2019.

Grâce au plaidoyer de la DyTAES, le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural a décidé de subventionner à hauteur de 10% les engrais organiques en 2021. Un engagement qui a renforcé les motivations de la DyTAES dans la poursuite de ses actions.

Axe 1 : Dialogue politique national

1.1. Consultation du Conseil Économique Social et Environnemental

Le 23 mars 2022, la DyTAES a été invitée, aux côtés des organisations paysannes CNCR et U3P, à contribuer à une session ordinaire du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) portant sur le thème de « Autosuffisance et sécurité alimentaires ».

Ce choix étant essentiellement motivé par l'impérieuse nécessité pour l'Etat du Sénégal de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur. La session a mobilisé 41 participant.e.s, essentiellement des conseiller.e.s du CESE qui ont fortement apprécié l'intervention de la DyTAES.

Les représentants de la DyTAES, ont présenté les multiples défis auxquels est confrontée l'agriculture sénégalaise, à savoir notamment le manque d'accompagnement financier, économique et technique des exploitations familiales, la faible structuration des marchés locaux et l'insuffisance des moyens de conditionnement, de transformation locale et de protection des marchés nationaux. À cela s'ajoute un état de vulnérabilité chronique des exploitations agricoles en raison de la récurrence des chocs climatiques et une surexploitation des ressources naturelles qui met en péril nos systèmes de production.

Le modèle actuel d'intensification agricole n'apportant pas de réponses durables, il est nécessaire de changer de repenser en profondeur nos manières de produire, échanger et consommer les aliments.



Photos prises pendant la Caravane de la DyTAES en février-mars 2022 dans les différents territoires du Sénégal

Or, la DyTAES est convaincue que l'agroécologie est la meilleure voie pour changer de système. Cette conviction est confirmée par plusieurs études internationales, parmi lesquelles le rapport IPES-Food 2020 ou encore celui du GIEC de 2022. Ce dernier affirme (avec une « confiance élevée ») que les principes et les pratiques agroécologiques favorisent la sécurité alimentaire, la nutrition, la santé et le bien-être, les moyens de subsistance et la biodiversité, la durabilité et les services écosystémiques.

Pour réussir, la transition agroécologique devra nécessairement s'appuyer sur des changements profonds dans l'organisation des filières et des territoires ainsi que dans l'ensemble du système d'appui à l'agriculture (recherche, formation, conseil, subvention, financement, etc.). Ainsi, la DyTAES appelle à la construction d'une politique intégrée et holistique, reposant sur une intervention coordonnée dans plusieurs secteurs et capable de prendre en compte le caractère multidimensionnel et transversal de la transition agroécologique.

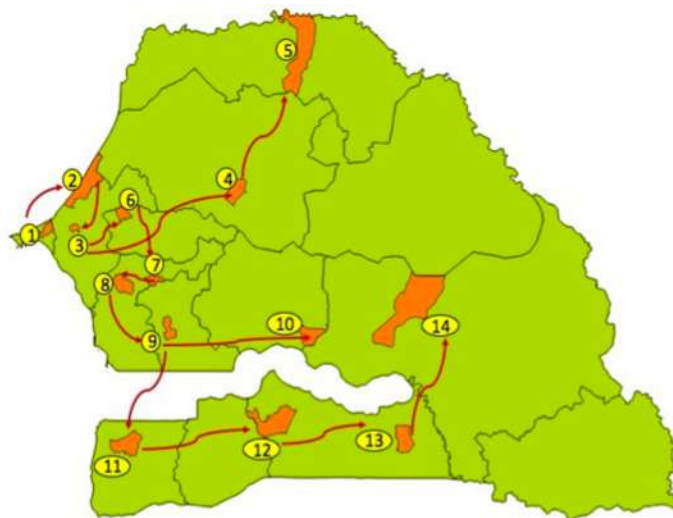
Les conseillers du CESE ont pris bonne note des recommandations de la DyTAES et s'engagent à les porter au plus haut niveau.

Axes 2 et 3 : Accompagner les territoires en transition et sensibilisation

2.1. Caravane nationale sur l'agroécologie

Dans le cadre de la préparation d'un nouveau document de contribution politique pour une transition agroécologique, la DyTAES a organisé une caravane dans les différentes régions du Sénégal du 7 février au 15 mars 2022. Cette caravane va mobiliser le réseau national DyTAES et des acteurs des territoires ruraux du Sénégal en vue de contribuer : i) à la structuration et au renforcement des DyTAEL, ii) au dialogue politique national dans le cadre de la structuration du PSE-Vert qui se fera au courant du 1^{er} semestre 2022, iii) à la COP15 sur la désertification.

Etapes	Dates
1	Bambilor 07 fev
2	Mboro 8-9 fev
3	Thies 11-12 fev
4	Louga 15-16 fev
5	Podor 17-19 fev
6	Bambey 14-15 mar
7	Ndiob 18-19 fev
8	Fatick 21-23 fev
9	Kaolack 25-26 fev
10	Kounguel 28 fev - 01 mar
11	Bignona 28 fev - 02 mar
12	Kolda 04-05 mar
13	Vélingara 07-08 mar
14	Tambacounda 10-12 mar



Les objectifs spécifiques de la caravane étaient de :

1. Renforcer ou impulser la mise en place de DyTAEL dans les territoires ;
2. Capitaliser les activités des DyTAEL et les initiatives agroécologiques
3. Consulter les ruraux pour alimenter le PSE-Vert, le Forum Mondial de l'Eau et la COP 15 sur la Désertification.
4. Recueillir l'avis des acteurs sur la subvention des engrais organiques
5. Sensibiliser les communautés sur l'agroécologie

La DyTAES a consulté plus de 1000 représentants d'organisations paysannes, d'ONG, d'instituts de recherche et de formation, de collectivités territoriales, de services techniques, de consommateurs, de jeunes, de femmes, d'éleveurs. Ces acteurs se sont mobilisés dans chaque zone visitée pour témoigner des problèmes qui persistent et s'aggravent dans leurs zones respectives, tels que la dégradation des terres, la coupe illégale et abusive du bois, le manque d'eau, la baisse des rendements, etc.

Pour y remédier, ils ont proposé des solutions visant la transformation des modèles actuels de gouvernance, de production et de consommation vers des systèmes plus sains et durables.

Au-delà des échanges et travaux de groupe organisés en salle, des visites de terrain ont permis de documenter 119 initiatives agroécologiques dans les territoires : des périmètres maraichers, des unités de transformation des produits locaux, des marchés agroécologiques, des centres de formation des initiatives de gouvernance durable des ressources naturelles et des systèmes alimentaires, ...



Visites des initiatives agroécologiques pendant la caravane nationale

La DyTAES a également profité de cette caravane pour poursuivre accompagner la mise en place de dynamiques locales pour une transition agroécologique (DyTAEL). Car, elle reste convaincue qu'il est impossible de réussir la mise à l'échelle de l'agroécologie sans collaboration avec les acteurs locaux, notamment les collectivités territoriales. C'est une condition sinequanone pour faire de la territorialisation de l'agroécologie une réalité.

Ainsi, cette tournée nationale de la DyTAES fut un temps fort de communication, d'information, de sensibilisation et de recueil de propositions pour un développement durable capable de faire face aux défis de souveraineté alimentaire, de changement climatique, de bonne gouvernance des ressources naturelles et des systèmes alimentaires.

Une partie des propositions recueillies auprès des populations a été synthétisée dans une note de positionnement qui a été partagée lors du Forum Mondial de l'Eau qui s'est tenu à Dakar du 21 au 25 mars.

Une seconde note de positionnement est en cours de rédaction pour contribuer à la COP15 sur la lutte contre la désertification qui se tiendra à Abidjan en mai 2022.

La DyTAES a également été resollicitée par le BOS à propos des réformes prioritaires à mettre en œuvre dans le cadre du PSE-Vert.

Le dialogue politique va se poursuivre à travers l'organisation d'un atelier national de restitution de la caravane qui se tiendra en juin 2022 à Dakar et la préparation des prochaines journées de l'agroécologie de 2023, où un nouveau document de contribution sera remis aux autorités.

Axe 4 : Partage d'expériences et alliances stratégiques

4.1. Foire Ouest Africaine des semences paysannes



De nombreuses organisations, à travers l'Afrique et au-delà, travaillent intensément au niveau de la base pour soutenir et construire les Systèmes Semenciers Paysans (SSP). Ce travail cherche à combler un vide politique et législatif aux niveaux national et régional en matière de protection des semences paysannes. Pourtant, il existe des instruments au niveau mondial (UNDROP, TIRPAA, ACHPR) qui renforcent les droits des paysans sur les semences.

En 2021, l'AFSA a développé, en collaboration avec 12 pays, un draft de cadre réglementaire pour des politiques semencières favorables aux SSP, afin d'influencer positivement la gouvernance semencière. Ce cadre doit être largement diffusé, connu et validé par les parties prenantes.

Ainsi, depuis une dizaine d'années, le Comité Ouest Africain des Semences Paysannes (COASP) et ses partenaires organisent des foires d'échanges de semences paysannes et de partage sur la gouvernance et les politiques semencières avec des organisations paysannes, ONG, collectivités territoriales et scientifiques d'Afrique de l'Ouest.

Du 15 au 17 mars 2022, la DyTAES a participé à la 7ème édition de la foire Ouest africaine des semences paysannes s'est tenue à Djimini, dans la région de Vélingara au Sénégal. Cet évènement avait pour objectif de :

- Redynamiser les circuits d'échanges et de plaider pour les SSP
- Renforcer les compétences des plateformes de promotion des SSP pour qu'elles puissent engager les débats au niveau local, national et régional
- Contribuer à la médiatisation des systèmes semenciers paysans pour leur meilleur soutien politique

Plus de 400 personnes sont venues de toutes les régions du Sénégal, de la France et des pays de la sous-région : Mali , Gambie, Togo , Guinée-Bissau, Guinée Conakry, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Niger, Libéria.

La [Déclaration](#) produite à l'issue de la foire propose des recommandations à l'endroit des institutions sous régionales et africaines (UA, CEDEAO, UEMOA et CILSS) parmi lesquelles :

« Adopter et mettre en œuvre un cadre réglementaire qui promeut les systèmes semenciers paysans dans le patrimoine national des ressources génétiques des Etats, afin de les protéger contre toute forme de brevetabilité par des tiers au détriment des communautés paysannes : le cadre réglementaire développé par l'Alliance pour la Souveraineté Alimentaire en Afrique (AFSA) pourrait servir de base pour chaque pays membre du CILSS, de l'UEMOA et de la CEDEAO »

Axe 5 : Dialogue politique sous-régional et international

5.1. Participation au Forum Mondial de l'Eau



Le 24 mars 2022, plusieurs représentants de la DyTAES et leurs partenaires ont animé une session sur le thème « Agroécologie en action pour des eaux productives ».

Au Sénégal, les Exploitations Agricoles Familiales (EAF) couvrent plus de 60 % des besoins alimentaires et 60% des agriculteurs sont tributaires de la pluie. Cependant, l'agriculture dépend principalement de la pluviométrie (60 % de la production tributaire de la production pluviométrique) avec une forte variabilité et une durée très courte, moins de quatre mois dans la majorité du pays. Les EAF sont en effet confrontées à plusieurs contraintes liées aux problèmes d'accès à l'eau en quantité et en qualité suffisantes, le déficit pluviométrique, la salinisation des nappes souterraines dans certaines zones, les problèmes d'aménagements, d'application de la charte du domaine irrigué et de la gouvernance par une gestion concertée, équitable et transparente de la ressource en eau de surface.

Au Sénégal, de plus en plus de paysans en ont un accès restreint et se font spolier de leurs droits historiques à l'eau. Face à cette situation, doivent être prioritaire la définition d'une stratégie de mobilisation des ressources en eau pour l'agriculture familiale et l'adoption de nouvelles règles de gestion de l'eau pour soutenir des EAF productives ; en proposant les conditions techniques, organisationnelles et politiques à mettre en œuvre qui sécurisent un accès durable à l'eau permettant le développement d'une meilleure productivité des EAF dans une perspective de transition agroécologique.

L'expérience du Gret sur les Plateformes locales de l'eau (PLE) comme « acteurs passerelles » pour une transition agro-écologique vise à sécuriser durablement les usages de l'eau. Dans un contexte où les rapports de force socio-économiques prévalent, les PLE mises en place dans les Niayes ont engagé un travail sur une méthode de partage des ressources en eau, soulevant les questions d'équité et de durabilité.

Pour répondre aux enjeux de sécurité alimentaire, d'équité sociale et de durabilité environnementale, la DyTAES recommande aux décideurs :

- d'investir dans l'eau productive pour aider les exploitations familiales à y accéder pleinement et de sécuriser durablement leurs droits d'usage ;
- d'instaurer une concertation active des acteurs des territoires pour co-concevoir des solutions durables.
- d'adopter une approche par la ressource – plutôt que par les besoins pour permettre à tous de prendre conscience de la limitation de la ressource mais aussi de l'enjeu politique que représente sa répartition ;
- de promouvoir des technologies et pratiques d'irrigation et de gestion de l'eau économes pour une gestion durable de la ressource.